

Comité de quartier du Printemps du jeudi 8 janvier 2015

Habitants présents : Mesdames Fiard, Limousin
Messieurs, Hamon, Mancel, Degat
Messieurs Force et Umenc, représentants des habitants du quartier.

Elus présents : Monsieur le Maire, Arnaud de Bourrousse
Mesdames Dussous, Sautreau, Gaultier
Messieurs Doll, Millot, Valentin
Monsieur Martin, élu référent du quartier du Printemps.

Ainsi que madame Laure Cavalier, Directrice des Services Techniques et monsieur Richard Drakes, Directeur de cabinet de M. le Maire.

I. Introduction

M. Doll adresse ses vœux aux habitants pour la nouvelle année et les remercie de leur présence à ce comité de quartier. Il rappelle que cette réunion a pour but d'évoquer ensemble les divers problèmes rencontrés par les habitants de ce quartier pavillonnaire et que les échanges d'informations sont nécessaires à leur analyse.

M. Martin précise que selon la nature des questions, elles seront traitées immédiatement ou étudiées afin d'apporter des réponses rapides.

Comme un conseil municipal, la réunion est enregistrée, pour plus de clarté, et afin de pouvoir faire un compte-rendu fidèle les questions doivent être posées à l'aide du micro.

Il propose un tour de table pour que chacun se présente.

II. Ordre du jour :

- Sécurité
- Voiries
- Environnement
- Questions diverses

Sécurité

➤ **M. Degat demande si un état annuel sur les vols, dégradations et incivilités à Carrières-sur-Seine est établi ?**

M. Millot répond qu'une recrudescence de cambriolages et d'incivilités a été constatée sur la ville depuis la Toussaint.

Plusieurs délits ont été enregistrés, surtout sur les quartiers Fermettes/Amandiers et Colombier, mais qu'il ne dispose pas d'une réelle cartographie des délits sur la commune pour 2014.

Toutes les communes des alentours sont aussi touchées.

Il informe qu'il n'y a plus de commissaire de Police à Houilles. La ville dépend, maintenant, du commissariat d'agglomération de Sartrouville. La Municipalité regrette, bien sûr, la perte de cet interlocuteur de proximité qui était précieux pour la rapidité des interventions.

Cette nouvelle organisation devrait permettre d'avoir plus d'agents de la Police nationale sur le terrain. Le commissariat de Houilles reste néanmoins ouvert.

D. Martin, fait un rapide point sur l'opération « Tranquillité vacances » gérée par la Police municipale. A sa connaissance, aucun problème n'a été signalé dans le quartier.

Si vous êtes victimes de dégradations ou d'incivilités, il est fortement conseillé de porter plainte auprès de la Police nationale.

➤ **M. Mancel trouve que l'installation des blocs de béton pour sécuriser la plaine est très efficace.**

M. le Maire se félicite de cette action en accord avec les maraîchers, les villes de Carrières-sur-Seine, de Montesson et de Sartrouville, et qui a été subventionnée par le Conseil régional. La plaine a été sécurisée par des blocs de béton déposés en travers de tous les chemins. Ces blocs peuvent être facilement déplacés par les maraîchers à l'aide de la fourche de leurs tracteurs. Ils seront enlevés au printemps.

Cette action permet de protéger la plaine des dépôts sauvages de tout genre, dont le nettoyage, très couteux, est à la charge des communes.

➤ **Des camions déposent, malgré cela, des gravats devant ces blocs.**

Si vous êtes témoins de ce genre d'incivilités, sans intervenir, prenez des photos des plaques d'immatriculations et faites les parvenir par mail à : comite.quartier@carrieres-sur-seine.fr ou à la Police municipale : pm@carrieres-sur-seine.fr, ou directement à l'adjoint à la sécurité : m.millot@carrieres-sur-seine.fr.

La ville se chargera de porter plainte.

Voiries

➤ **Rues du Printemps et de Vaucanson : il y a des affaissements de chaussées au niveau des collecteurs et de nombreux trous.**

M. Millot rappelle que suite au comité de quartier de l'année dernière, une campagne de rebouchage a été effectuée. Malheureusement, à certains endroits, ces rebouchages n'ont pas tenu. Les agents se rendront à nouveau sur place pour solutionner le problème.

➤ **Rue Jules César : M. Umenc s'inquiète de l'état des poteaux électriques en bois.**

M. Millot rappelle que cette question a déjà été posée l'année dernière. EDF a constaté le 24/11/2014 que les poteaux sont en bon état.

M. Millot nous informe que la ville de Houilles a enfin donné son accord pour que la ville de Carrières-sur-Seine puisse installer un coussin berlinois dans la rue de Vaucanson, qui sera dès lors limitée à 30km/h et notamment au niveau de la sortie du stade Maurice Baquet.

Environnement

➤ **La clôture du dépôt Rever présente un risque de blessure pour les enfants et les personnes âgées.**

M. Millot répond que par temps de vent fort, cette clôture bouge. Les agents de la ville vérifie régulièrement son état, tout comme récemment, à la suite du nettoyage des trottoirs rues Vaucanson et du Printemps.

- **Le dépôt Rever renferme toujours des monticules de déchets de tous genres, amenés par des poids lourds. Les locataires continuent de pratiquer des brûlages sauvages.**

M. le Maire confirme que, malheureusement, sur ce terrain privé la Municipalité a fait le maximum de ce que la loi lui permet. Des courriers, des mises en demeure lui ont été envoyés à plusieurs reprises, pour sa clôture provisoire, les brûlages et la propreté des alentours de ce dépôt.

Un procès-verbal pour manquement aux règles de l'urbanisme a également été transmis au Procureur de la République. La ville est toujours en attente d'une décision de sa part.

Nous continuons d'être très vigilants vis-à-vis de cette entreprise. A chaque manquement constaté, vous pouvez contacter la Police municipale qui dressera des contraventions.

En parallèle de la ville, Mme FIARD peut, au nom de son association, porter plainte contre ce dépôt.

- **La commune peut-elle relancer les propriétaires des terrains qui sont en friches dans le quartier ?**

La ville a envoyé une lettre de mise en demeure à tous les propriétaires des terrains en friche pour qu'ils entretiennent leur parcelle agricole.

M. Millot constate que, hélas comme sur toute la ville, la Municipalité a parfois du mal à retrouver les propriétaires.

M. le Maire cite en exemple les bords de Seine, parallèles à la route de Bezons, pour lesquels la ville a besoin de récupérer quelques mètres carrés de part et d'autres afin de finaliser le chemin de Halage. Malheureusement les propriétaires sont inexistantes ou introuvables.

- **Est-il possible de demander au service urbanisme de la ville de Sartrouville le devenir des terrains à droite de la rue Constance ?**

Vous pouvez, en tant que riverains, appeler le service urbanisme de la ville de Sartrouville.

- **M. Mancel demande si la commune peut demander à M. Jouveau le nettoyage de son terrain exploité et nettoyé en partie par M. Riant ? M. Riant serait prêt à reprendre la totalité du terrain, mais il a besoin de garantie.**

La ville ne peut intervenir sur un terrain privé, toutefois M. Doll s'occupe de rencontrer M. Jouveau et M. Riant pour faire avancer ce dossier. Il précise que la Municipalité n'a plus aucune nouvelle de M. Jouveau depuis le mois de juin.

- **Certains terrains du Printemps, risquent-ils d'être ouverts à l'urbanisation ?**

Ce secteur a été ouvert à l'urbanisation dans le PLU, mais la situation est très complexe, et les négociations sont en cours avec M. le Préfet. Sur le quartier du Printemps, c'est très délicat au niveau de la maîtrise du projet, et s'il était désormais ouvert à l'urbanisation, le risque encouru est de voir arriver une construction de collectifs.

La Territorialisation de l'Offre de Logements (TOL) oblige la construction de 90 logements à l'hectare. La Municipalité sera transparente sur ce sujet et vous serez informés des projets.

Questions diverses

- **Où en est l'installation de la fibre optique ?**

M. Doll explique que le déploiement se fait en deux étapes.

La première étape est celle de la création de l'infrastructure de réseaux jusqu'aux armoires de rues.

C'est la phase qu'il gère avec Orange pour toute la CABS.

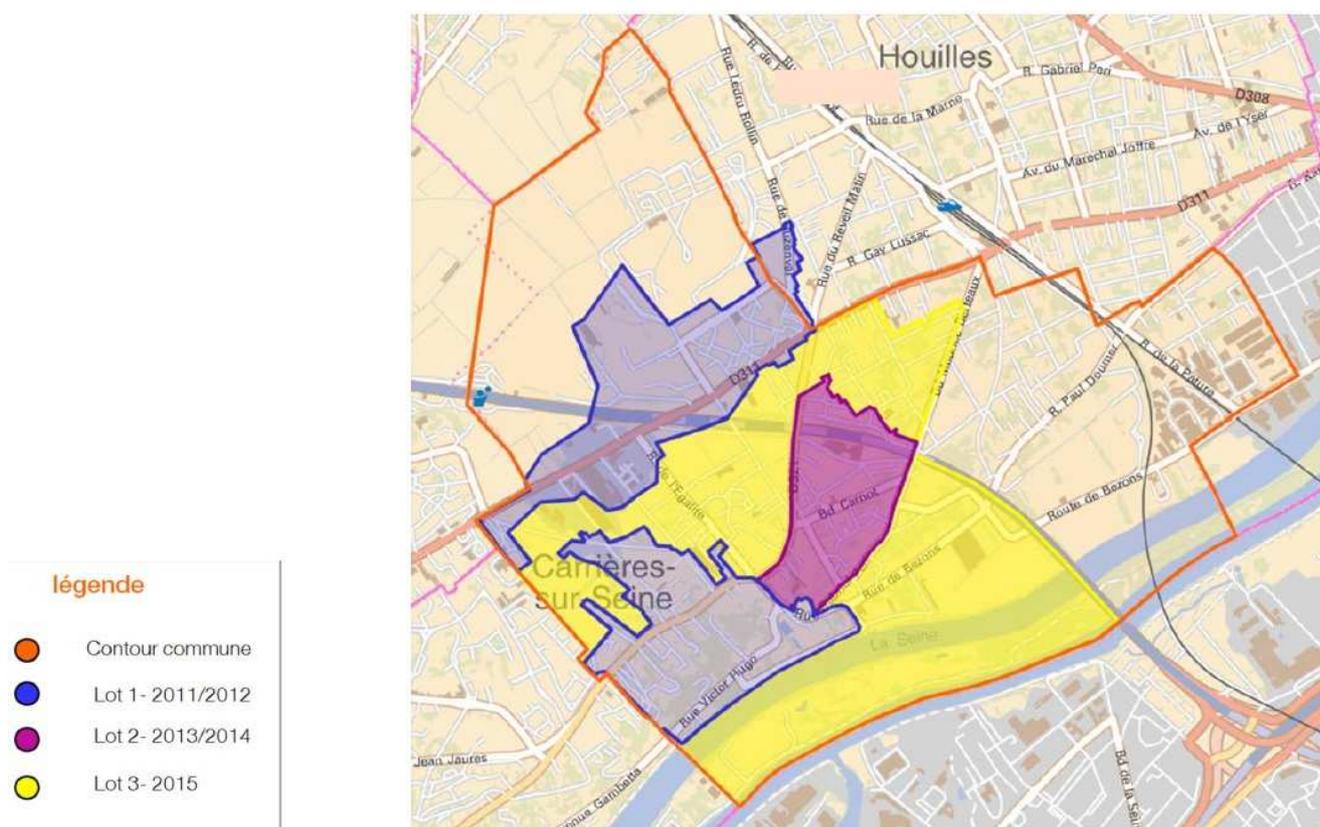
La seconde est la phase commerciale, elle relève du choix fait par les opérateurs de raccorder les habitations.

A ce jour, seul Orange est présent sur le territoire. SFR est attendu très prochainement. FREE et les autres ne s'intéressent pas à notre territoire. Les opérateurs visent en premier lieu, les immeubles et les zones pavillonnaires. Les maisons individuelles seront traitées en dernier lieu pour des raisons évidentes de coût à l'abonné. Une participation financière sera demandée en fonction de la lourdeur des travaux. Il est nécessaire de savoir s'il y a une ASL ou un syndic. Dans ce cas, le syndic doit télécharger la convention, la signer et la retourner à Orange. Sur le site de la ville : www.carrieres-sur-seine.fr, vous pouvez télécharger tous les documents nécessaires pour les demandes de branchements, ainsi que le déploiement de la fibre sur Carrières-sur-Seine par zone.

A chaque rénovation de rue (la ville en réalise, à peu près, deux par an), les réseaux sont enterrés et les gaines pour la fibre passées. Le coût de ces rénovations étant très élevé, nous ne pouvons pas ouvrir les rues uniquement pour passer la fibre. La fibre fonctionne aussi très bien en aérien, mais il faut des conventions pour utiliser les pylônes.

Les communes de la CABS devraient être toutes fibrées en 2017. La CABS est la communauté d'agglomération la plus en avance dans les Yvelines en nombre d'habitants équipés, plus de 9 200 foyers sur 18 000.

Vous pouvez télécharger la carte du déploiement 2015 sur le site de la ville : www.carrieres-sur-seine.fr



III. Conclusion :

L'ordre du jour étant clos, M. le Maire évoque les futurs projets pour la commune et la difficulté de les faire aboutir avec les restrictions budgétaires, puis il propose de continuer la discussion autour du verre de l'amitié.